

# AQUALENT 90

Galet de chlore

## 1. PROPRIÉTÉ

Galet de 250 g à dissolution lente contenant 90 % de chlore stabilisé. Oxydant énergétique.

## 2. MODE D'EMPLOI

### ■ Piscine privée :

1. Déposer dans le skimmer un galet **AQUALENT 90** pour 30 m<sup>3</sup> d'eau. Ne pas mettre le galet en contact avec le liner.
2. Régler le pH entre 7,0 et 7,4 avec **AQUAPLUS** ou **AQUAMINUS**.
3. Régler le temps de filtration en fonction de la température de l'eau.

16° < T < 24 °	8 heures
24° < T < 27°	10 heures
27 ° < T < 30°	20 heures
< T < 30°	24 heures

### ■ Piscine publique :

L'utilisation des galets **AQUALENT 90** doit se faire par l'intermédiaire d'un système de dosage. En présence d'acide isocyanurique, la concentration en chlore libre doit être au moins égale à 2 mg/l.

## 3. COMPOSITION

100 % d'acide trichloroisocyanurique.

Produit agréé par le ministère de la santé publique.

**Formule déposée au centre anti-poison de Marseille : 04 91 75 25 25**

## 4. PRECAUTIONS D'EMPLOI

**R8** : Favorise l'inflammation des matières combustibles.

**R22** : Nocif en cas d'ingestion.

**R31** : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

**R36/37** : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

**R50/53** : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**S1/2** : Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.

**S26** : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**S41** : En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.

**ATTENTION : Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer. Contient de l'acide trichloroisocyanurique.**

## 5. CONDITIONNEMENT

Seau de 10 kg et 30 kg